



## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018 / 2019

JUDO     SELF DEFENSE     JIJITSU BRESILIEN

Les inscriptions ne seront enregistrées qu'à la remise du dossier complet :

Nom : _____	Prénom : _____
Date de naissance : _____	Ceinture : _____
Adresse mail _____@_____	
(pour toutes communications internes du club : dates compétitions, informations diverses)	

Nom et prénom du responsable / tuteur légal : ..... autorise le professeur, les organisateurs, l'équipe d'encadrement du club à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Adresse complète : .....

☎ Domicile : ..... ☎ Portable : ..... / .....

### DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION

La cotisation comprend la licence de la discipline pratiquée ainsi que les frais de fonctionnement du club, mais ne comprend pas les stages ou autres prestations (ex : tenue de sport, achat de matériel, etc...).

	Renouvellement	1ère inscription
1 photo d'identité (nom et prénom au dos)		✓
Fiche d'inscription complétée et signée	✓	✓
Passeport de la discipline incluant la mention « apte à la compétition » OU Certificat médical comprenant la mention « non contre indication à la pratique du judo/jiu jitsu »	✓	✓
Règlement complet de la cotiation	✓	✓
Achat du passeport : 8 €		✓

Cotisation Club & licence	Adultes	Jeune
	(+ de 18 ans)	(- de 18 ans)
Année naissance	2000 et après	1999 et avant
1er membre	180 €	160 €
2e membre	165 €	150 €
A partir du 3e membre	65 €	65 €

Paiement possible en 3 fois (3 chèques remis lors de l'inscription encaissés 3 mois consécutifs)  OUI  NON

**Tournez SVP ↵**

### Cadre réservé au Club R.A.M.

Fiche Inscription	Règlement	Passeport	Licence



### DROIT A L'IMAGE

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image (de l'image de mon enfant) dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants ou adultes en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, d'écarter votre enfant lors des prises de vue.

Je soussigné : .....

Responsable légal de l'enfant : .....

**Nous autorisons / nous n'autorisons pas\*** les adultes professionnels et bénévoles de la structure à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal, site Internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités.

\* barrer la mention inutile

### AUTORISATIONS DIVERSES

\* **Signale la contre-indication ou allergie médicale suivante** : .....

.....

\* **Reconnais que la responsabilité du Club ne commence qu'à la porte du Dojo** et ainsi m'engage à ne pas laisser mon enfant sans surveillance et sans m'être assuré(e) que le cours a bien lieu.

\* **Déclare avoir pris connaissance** des assurances complémentaires proposées.

\* **Déclare avoir pris connaissance** du règlement intérieur.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la présidente de l'association ou à un membre du bureau (vice-président, trésorier et secrétaire).

**Fait le ..... à ..... Signature, précédée de « Lu et Approuvé »**

Le dossier complet d'inscription pour la saison 2018/2019 peut être remis :

- en main propre aux professeurs aux heures de cours durant le mois de juin 2018

- par courrier adressé au secrétariat du Club (Riedisheim Arts Martiaux – RAM 7 rue Jacques Preiss 68100 MULHOUSE)

Sinon rendez-vous le 5 septembre 2018 pour la journée de démarrage des cours (pensez à venir un peu avant l'heure du cours afin de pouvoir passer à l'inscription)